



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DU SOLEIL DE LIMOGES Du 6 mars 2022 à Bos Redon

L'assemblée générale 2022 du Club du Soleil de Limoges s'est tenue cette année sur notre terrain de Bos Redon.

Elle a été ouverte à 10h00 par le Président qui fait un rapide point sur la participation des adhérents.

25 adhérents sont présents  
13 adhérents ont adressé leurs pouvoirs

Soit 38 votants (78 % des adhérents), le quorum est atteint, l'assemblée peut statuer.

### ***Présentation des rapports : moral, activités et financier.***

Ces trois rapports, qui avaient été adressés à tous les adhérents à jour de leur cotisation 2021, ont été présentés en séance.

Il a été ensuite procédé aux votes sur ces rapports :

|                     |          |              |         |                  |
|---------------------|----------|--------------|---------|------------------|
| Rapport moral       | Contre 2 | Abstention 0 | Pour 36 | rapport approuvé |
| Rapport d'activités | Contre 0 | Abstention 0 | Pour 38 | rapport approuvé |
| Rapport financier   | Contre 0 | Abstention 0 | Pour 38 | rapport approuvé |

Le Président remercie l'assemblée pour le soutien manifesté à l'équipe.

### ***Renouvellement du conseil d'administration***

L'année 2021 étant maintenant close, on passe à l'avenir par le renouvellement partiel du conseil d'administration.

Sont sortants : Christian Bugeat et Patrick Liardou.

Tous deux ont manifesté le souhait de se représenter. Christian Bugeat rappelle sa décision de ne plus assurer la fonction de président à l'issue de la présente assemblée générale.

Un adhérent fait part de son souhait d'être candidat : Pascal Cosse

On procède aux votes : 38 votants, les résultats des votes sont les suivants :

|                  |          |              |         |     |
|------------------|----------|--------------|---------|-----|
| Christian Bugeat | Contre 3 | Abstention 0 | Pour 35 | élu |
| Patrick Liardou  | Contre 0 | Abstention 0 | Pour 38 | élu |
| Pascal Cosse     | Contre 0 | Abstention 0 | Pour 38 | élu |

Le président remercie l'assemblée de la confiance qu'elle vient d'assurer aux candidats.

## ***Fixation des tarifs 2022 et 2023***

Nous passons ensuite à la discussion sur les tarifs.

Les tarifs 2022 pour le club restent inchangés :

|   |           |
|---|-----------|
| Montant de la cotisation par personne : | 82 euros  |
| Forfait Campeur par installation :      | 98 euros  |
| Forfait caravanier par installation :   | 148 euros |

Il en est de même pour les tarifs « camping »

Le tarif de la piscine de St Junien reste inchangé (7 euros et gratuit pour les enfants).

### **Nouveauté fédérale :**

La fédération met en place, cette année un ticket fédéral à un euro qui sera reversé à la FFN en fin de saison. Ce ticket devrait permettre aux vacanciers qui arrivent sur le terrain sans licence, et à qui il est parfois difficile de la délivrer compte tenu de leur courte durée de séjour, de participer néanmoins au financement de notre fédération. Notre association a souhaité participer à cette expérience.

Pour les vacanciers de passage sur notre terrain qui n'auront pas de licence, nous leur proposerons toujours en priorité l'achat de celle-ci, mais en cas de refus, le ticket fédéral à un euro par personne et par nuitée leur sera facturé.

Il est ensuite proposé à l'assemblée générale de fixer les tarifs de l'année suivante afin de permettre un fonctionnement en début d'année sans la contrainte d'attendre l'A.G. pour connaître les tarifs.

### ***Tarifs pour 2023***

|   |           |
|---|-----------|
| Montant de la cotisation par personne : | 85 euros  |
| Forfait Campeur par installation :      | 98 euros  |
| Forfait caravanier par installation :   | 150 euros |

Cette proposition de tarifs est votée

### ***Prévisions d'activités et vie de l'association***

- **Activités Piscine :**

Pour St Junien le 11 et le 25 mars à 20h30 puis tous les 15 jours jusqu'à fin juin

Pour St Lazare le 20 mars et le 3 avril à 10h30 (avec séance aquagym) puis tous les 15 jours

Il est envisagé d'organiser une séance découverte du naturisme à la piscine de St Junien au cours du premier semestre.

- **Autres activités envisagées**

- 27 mars : sortie Bowling
- 3 avril : journée d'entretien du terrain (ramassage du bois mort, élagage, l'antimousse sur la route du terrain, etc.) Le repas de midi sera pris en commun.
- Date à définir avec les adhérents disponibles : bucheronnage en semaine
- 7 mai : Journée du jardinage nu chez Michel et Nelly Chabernaud à Séreilhac
- 15 mai : Journée loisirs + rando
- 25 et 26 juin : Fête de la St Jean avec le 60ème anniversaire de notre terrain de Bos Redon
- 3 juillet : Dans le cadre de la journée sans maillot, et en liaison avec notre fédération, une journée découverte du naturisme sera organisée sur notre terrain.

### ***Questions diverses***

- Demande d'installer l'eau dans le Georgio (à l'étude)
- Le nouveau site du club ([www.cslimoges.fr](http://www.cslimoges.fr)) est en service. La partie Membres et CA sera déployée dans les semaines à venir. Chaque adhérent recevra par mail un lien pour s'enregistrer sur le site. Il y trouvera les informations administratives du club, les infos techniques du matériel du terrain et les diaporamas des activités ainsi que l'historique de notre association.
- Laurent fait remarquer que le terrain est ouvert toute l'année aux adhérents qui souhaitent y venir et en même temps, ils peuvent faire de l'entretien sur le terrain et aux abords, même pour une heure ou deux.

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale est clôturée à 13h00.

Vous trouverez en pièce jointe, le compte rendu du CA qui a suivi cette AG.

Le Président

Jacques Gaullier

Les secrétaires

Nadine Liardou et Jacques Boyer